



## COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

### Compte-rendu du Conseil d'administration du samedi 8 février 2020

**Membres présents** : Anne ALBINI / Frédéric BARTIER / Murielle BERNIER / Claude BOUCARD / Josiane BOURGEOIS / Christophe COMTE / François CORTOT / Monique CUINET / Pierrette DESCHASEAUX / Bernard GENDRE / Alain GIROD / Chantal GIROD / Colette HERMELIN / Marie-Thérèse MESNIER-PIERROUTET / Monique MICHEL / Claudine MOTTET / Christiane MELTZER / Annie ROMERO / Etienne PENTECOTE / Marie STOEFFLER / Patrick ZATTI.

Membre excusé : Corinne FAUVET

Clubs excusés : RANG.

Clubs Absents : ANNOIRE et LES HOPITAUX-NEUFS

Anne souhaite la bienvenue au nouveau président de Vesoul : Etienne Pentecôte et propose un rapide tour de table.

#### **1. Bilan de la saison en cours**

##### **- Licences**

Le comité a deux licences R00 qui correspondent à 2 joueuses de Delle qui ont pris leur licence. Delle n'étant pas un club affilié à la FFSC, elles ne pouvaient plus jouer avec le nouvel ODS 8. Pour ce faire, elles ont dû se licencier.

Anne insiste sur le fait que tous les joueurs d'un club affilié à la FFSc doivent être licenciés. Les présidents de club, ont le devoir de faire respecter la charte d'éthique.

A ce jour, le comité comptabilise 468 licenciés.

##### **- Compétitions duplicate**

Au sujet des tables fixes : Il a été constaté que lorsque les tables fixes sont arbitrées avec les premières tables, et lorsqu'une moyenne du coup doit être faite, le joueur a une moyenne supérieure à la moyenne du coup qu'on lui aurait attribué en fonction de sa série, s'il avait joué à sa place.

Il est donc demandé d'essayer de ne pas arbitrer les tables fixes avec les séries 1. Suivant la configuration de la salle de jeu, il est plus judicieux de faire des colonnes plutôt que des lignes horizontales (facilité pour le ramassage également). Dans ce cas, les TF peuvent être en début de rangée, correspondant au plus près de leur série (ne pas hésiter à changer manuellement les numéros des TF si besoin).

Claude enverra un schéma type et n'hésitez pas à la contacter si besoin.

Benjamin Gascuel licencié au club de Dijon, cherche une personne qui pourrait le véhiculer à certaines séances du club de. Il est déjà allé aux Hôpitaux Neufs. Il est saisonnier à Métabief. Le club de Pontarlier lui enverra les infos.

La semaine fédérale du mois de juin, organisée à Evasion Tonique (Villers-le-Lac) réunit déjà une quinzaine de personnes. Claude Boucard et Françoise Faivre-Pierret assureront l'arbitrage.

- **Compétitions classique**

Anne rappelle le week-end de scrabble classique à Villers-Le-Lac les 6 et 7 juin 2020, qui sera support du championnat régional.

Les horaires des parties seront les suivantes : 14H30 le samedi après-midi avec 6 rondes.

Il vous sera proposé une soirée surprise.

Le dimanche matin à partir de 9H30, 4 autres parties qui seront suivies du repas et des résultats.

Anne invite les joueurs qui ont bénéficié de la croisière offerte l'an passé à s'inscrire, en particulier pour les clubs locaux de Villers-Le-Lac et Morteau.

Anne nous annonce que le club de Besançon R03 est à présent partenaire de la DNSC.

- **Compétitions topping**

Mise à part l'épreuve de topping de septembre, pour l'instant aucun club n'a fait d'autres séances. Un calendrier est présent sur le site fédéral.

- **Qualifiés**

Proposition : le championnat régional permettra de qualifier les derniers joueurs du quota régional, en 5<sup>e</sup> série et 6<sup>e</sup> série, pour le championnat promotion à Vichy (en plus des 2 places déjà attribuées lors du simultané mondial).

**Proposition votée à l'unanimité.**

Les joueurs qualifiés par le quota régional (Promotion, Vermeils Diamants et Individuel) ne pourront s'inscrire que lorsque les listes seront complètes et envoyées par Anne à la fédé.

- **Site internet**

Quand un joueur veut faire une modification concernant son inscription à une compétition, bien attendre les 5 minutes et le faire via le formulaire reçu de Google Forms dans votre boîte mél. Cliquer sur « Modifier la réponse ».

Anne rappelle qu'il est important de lire les consignes avant de s'inscrire, ce qui évitera bien des manipulations.

- **Qualif interclubs** :

Afin de mieux répondre aux joueurs quand ceux-ci demandent une table fixe, et pour une bonne organisation, il sera demandé de préciser si celle-ci concerne un problème de vue, de toilette ou d'audition.

Penser à bien stipuler sur la fiche le nom du capitaine de l'équipe (l'inscrire en premier) et le nom de la personne qui arbitre à chaque partie.

- **Finances**

Le comité a fait 2 achats :

- Une sono pour un montant de 199 €. Celle-ci est facile à déplacer, elle est portable.
- Une lampe de rechange pour le vidéo pour un montant de 248,44 €.

Pour réserver du matériel il est rappelé qu'il existe un module de réservation sur le site.

Anne rappelle qu'en cas de besoin de l'écran, il faut s'y prendre longtemps à l'avance. En effet, ce matériel long et imposant ne rentre pas dans toutes les voitures.

## **2. Arbitrage**

### **- Nouveau règlement**

Il existe un nouveau règlement valable à partir du 01/01/2020. Il est important que tous les arbitres qui œuvrent dans les clubs en prennent connaissance.

Le point qui représente le plus grand changement concerne les lettres parasites ou lettres oubliées dans le cas de prolongement d'un mot :

« Il arrive qu'un joueur fasse une erreur de recopie lorsqu'il prolonge un mot.

*Exemples :*

MINER déjà placé, prolongé en CHEMINEE

FRAYER prolongé en EFFRAYES...

Ou, lorsqu'il oublie une lettre : PILIEZ prolongé en COMPILEZ.

Cette erreur est tolérée, avec un avertissement, à condition que le nombre de lettres de raccord correctes et faisant partie du mot prolongé soit suffisant. »

### **- Composition des commissions**

Lors des épreuves en plusieurs centres, les arbitres doivent être inscrits sur le site. Cela permet en particulier de pouvoir former les commissions d'arbitrage qui doivent être composées d'arbitres régionaux et fédéraux en priorité (cela est valable également pour les autres compétitions).

## **3. Scrabble Jeunes et scolaires**

### **- CDF Jeunes**

Cette année, le championnat de France Jeunes aura lieu vers Nantes.

Isabelle Valdenaire et Monique Cuinet accompagneront nos jeunes.

Plusieurs propositions de transport :

- Avion : 150 € par personne par EasyJet, mais avec une arrivée tardive (pendant la soirée) : environ 20H20.
- Train : 80 € par personne et l'heure d'arrivée est vers 15H, avec un ou des changements (Dijon / Paris)

On privilégie le voyage en train.

Bilan de la réunion DNSJS : Patrick n'a pas pu participer à la réunion du 01/02/2020 (veille du CD90). Il n'a pas encore de compte-rendu. Le comité a 16 places jeunes et 2 places pour les accompagnateurs.

Le simultané des jeunes aura lieu le 14 mars : 1 partie le matin et 1 l'après-midi. Les jeunes joueront les 2 parties entières. Si la DNSJS ne donne pas de consigne fédérale, le comité appliquera les règles du Championnat de France Jeunes.

Cette épreuve pourrait se faire à l'avenir à Besançon dans un établissement scolaire ou ailleurs et pourrait servir de Championnat Régional. Cela permettrait également de répondre à la demande d'Isabelle Valdenaire de remettre en place une rencontre entre jeunes francs-comtois.

Le comité finance pour plus de 75% le déplacement et la participation de chaque jeune, il leur est donc demandé d'aider lors des différentes épreuves régionales ou autres dans leur club respectif ou au niveau du comité.

## **4. Mise à jour du RI**

Il est constaté qu'il y a beaucoup de joueurs de série 4, avec une nette différence de niveau de jeu entre les séries 4AB et 4CD, ce qui est tout à fait normal.

Il est proposé, au niveau du championnat régional individuel, de faire une distinction entre 4AB et 4CD lors des récompenses.

**Vote : 1 contre et pas d'abstention.**

Ce changement interviendra à partir du Championnat Régional du 16 février 2020.

*Pour info : au niveau fédéral, cette disposition de distinction des 4AB et 4CD a été également actée pour les CDF.*

Cela peut concerner aussi les TH3 mais cela reste à la discrétion des organisateurs.

## **5. Informations fédérales**

- Infos CA du 04/01/2020

Duplitop8 : les clubs et le comité auront droit à 5 clés d'activation, nombre modifiable sur demande.

Adresse pour envoyer les demandes concernant les problèmes ou propositions de modifications des différentes applications : [app@ffsc.fr](mailto:app@ffsc.fr)

Mode d'élection BD fédéral 2020 : Le vote se fera par voie électronique via « ma Fiche » sur le site fédéral. Chaque licencié pourra donc voter.

La fédé a embauché un informaticien à mi-temps : Colas Decron (scrabbleur) qui a développé DupliJeu. Il poursuivra la gestion de ce logiciel et reprendra celle de Duplivoc.

Une nouvelle catégorie a vu le jour, suite à la demande de la fédération belge : Rubis (plus de 83 ans). N'ayant pas plus d'information, nous attendrons les directives fédérales pour la prise en compte de cette catégorie lors des récompenses. Cette catégorie ne fait pas forcément l'unanimité auprès des joueurs concernés, en Franche-Comté.

## **6. Calendrier 2020/2021**

Ce calendrier provisoire est en pièce jointe (il sera finalisé lors du CA de juin).

Le comité mettra en place une campagne d'information pour les clubs qui souhaiteront participer aux portes ouvertes qui auront lieu le samedi 12 septembre 2020. Il faudra impérativement pouvoir dire lors du CA de juin si vous souhaitez participer à cette action ou non. Chacun peut réfléchir aux différentes actions qui pourront être menées. Il est important de pouvoir présenter toutes les formes du jeu (duplicate, classique, topping).

**Info importante** : A partir du 1<sup>er</sup> mai, Claude BOUCARD (trésorerie, licences) change d'adresse :  
23 ter Grande Rue – 25700 VALENTIGNEY

La secrétaire,  
Murielle BERNIER